



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



APPEL À PROJET

Résidence artistique

au Théâtre du Présent
Mont-Saint-Aignan



    @crousnormandie

crous-normandie.fr



APPEL À RÉSIDENCE D'ARTISTES 2023

Théâtre du Présent (TdP) – Mont-Saint-Aignan (76)

Le Crous Normandie, opérateur de l'État en charge de la vie étudiante, possède un Théâtre sur le campus de Mont Saint Aignan. Le Théâtre du Présent//Crous Normandie est situé au cœur des résidences universitaires Athéna et les étudiants en sont le public cible. Le Crous Normandie lance cet appel à résidence à des compagnies du spectacle vivant, professionnelles ou en voie de professionnalisation (sauf artistes plasticiens), munis d'un numéro de Siret, qui recherchent un lieu pour travailler, durant une période allant 2 semaines à 2 mois et qui souhaitent faire découvrir leur univers à un public étudiant.

CONDITIONS D'ACCUEIL :

1. La compagnie est accueillie durant l'année universitaire, entre octobre et avril, sur une période allant de 2 semaines minimum à 2 mois maximum et pourra occuper le théâtre en journée et en soirée jusqu'à 22 heures maximum, 7 jours sur 7.
2. Dans le cas d'une résidence supérieure à 2 semaines, la compagnie devra proposer une restitution sous la forme d'une présentation gratuite, ouverte au public étudiant, avec bord de scène (rémunérée 1500€) et/ou une action culturelle/atelier gratuit exclusivement à destination des étudiants (rémunéré 800€).
3. Dans le cas d'une résidence de 2 semaines, une action culturelle ou un atelier à destination des étudiants sera exigée et rémunérée 800€.
4. La proposition d'action culturelle ou d'atelier qui est à présenter succinctement lors du dépôt de candidature, celle-ci devra impérativement cibler le public étudiant et sera validée par le Service Culture et Vie de Campus du Crous Normandie après présentation plus détaillée lors de la résidence et avant mise en oeuvre.
5. La compagnie pourra organiser des rencontres avec des programmateurs ou tout autre rendez-vous visant à assurer la promotion de sa création auprès d'un public de professionnels.
6. Le lieu ne dispose pas d'un régisseur permanent et la compagnie devra être autonome techniquement. Le matériel technique disponible au Théâtre sera mis à disposition, après état des lieux d'entrée, en présence du référent technique du Crous Normandie. Un état de lieux de sortie de résidence sera également effectué.
7. Le lieu ne dispose pas d'une connexion internet.
8. Les charges (électricité, eau, chauffage) seront prises en charge par le Crous Normandie.
9. Les charges financières liées aux frais annexes (transport, hébergement, restauration) sont à la charge de la compagnie.
10. Un programme et un calendrier de résidence seront établis pour toute la durée de la résidence, en concertation avec le service culture et vie de campus du Crous Normandie.

11. Être accueilli en résidence au Théâtre du Présent implique la valorisation du Crous Normandie dans le cadre de l'ensemble des actions qui seront menées lors de la résidence : apposition du logo du Crous Normandie et du logo CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus, source de financement du service culture et vie de campus du Crous Normandie) sur l'ensemble des outils de communication (réseaux sociaux, affiches...) et identification de ses différentes pages sur les réseaux sociaux Instagram et facebook.
12. Le Service Culture et Vie de Campus du Crous Normandie se réserve le droit de communiquer sur les projets accueillis sur son site institutionnel et ses réseaux sociaux. L'équipe du Service Culture et Vie de Campus du Crous Normandie pourra prendre des photos et tourner des vidéos durant la résidence, sur prise de rendez-vous avec la compagnie, et sera présente lors des représentations publiques.
13. Le plan de la salle et la fiche technique sont en annexes.
14. Un bureau administratif, muni de 2 postes informatiques et d'une connexion internet, situé à 500 mètres du Théâtre (à La Soucoupe), sera mis à disposition de la compagnie pendant toute la durée de la résidence et durant les heures d'ouverture du service culture et vie de campus (du lundi au vendredi, de 8h30 à 17 heures).
15. Une convention de résidence sera établie entre la compagnie et la direction du Crous Normandie pour formaliser l'accueil au Théâtre du Présent du Crous Normandie.

MODALITES DE SÉLECTION DES DOSSIERS :

Un comité de réflexion composé des délégués culturels du service culture et vie de campus et de ses partenaires conseillers artistiques se réunira pour sélectionner les dossiers en mars 2023. Les candidatures seront examinées en fonction :

1. De la cohérence du projet artistique avec les aspirations du service culture et vie de campus,
2. De la cohérence des besoins techniques exprimés avec les possibilités d'accueil du Théâtre du Présent
3. De la durée de résidence demandée en cohérence avec le calendrier prévisionnel d'accueil durant l'année universitaire.

CALENDRIER DE L'APPEL A CANDIDATURE :

1. Lancement de l'appel : **lundi 6 février 2023**
2. Clôture des candidatures : **lundi 13 mars 2023**
3. Sélection des dossiers : **entre le 13 mars et le 3 avril 2023**
4. Entretien en visio avec les compagnies retenues pour l'année universitaire 2023-2024 :
entre le 13 mars et le 10 avril 2023

Les premières résidences débuteront **en octobre 2023**.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE CANDIDATURE :

NOM DE LA COMPAGNIE :

.....

NOM DU RESPONSABLE :

.....

ADRESSE POSTALE :

.....

ADRESSE EMAIL :

.....

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

.....

NUMÉRO DE LICENCE ENTREPRENEUR SPECTACLE (facultatif) :

.....

SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX / YOUTUBE :

.....

.....

PRÉSENTATION DE LA COMPAGNIE :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QUELLE FORME ENVISAGÉE ?

.....
.....
.....
.....

Année universitaire 2023-2024

CHOIX 1 : du au

CHOIX 2 : du au

CHOIX 3 : du au

Il est recommandé d'annexer à ce dossier de candidature tout document que vous jugerez utile de porter à la connaissance du service culture et vie de campus (dossiers, lien vers un fichier audio/vidéo ...)

Informations : culture@crous-normandie.fr

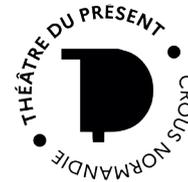
**Les dossiers sont à transmettre, le 13 mars minuit dernier délai, à l'adresse suivante :
culture@crous-normandie.fr**

Objet : « Dossier de candidature Théâtre du Présent//CN 2023 »



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FICHE TECHNIQUE DU Théâtre du Présent

Capacité d'accueil maximale 110 Personnes - places assises : 40 personnes

SON

5 Enceintes
4 micros
12 Cable XLR
1 Console de mixage AM 440 D

LUMIERE

1 Console lumière Behringer LC2412
1 Console lumière Work Stage 4824 DMX Série 2
1 Gradateur 24 Prises - 48 Circuits
20 Projecteurs PAR
8 Projecteurs PC 650 SCENA 10° / 64°
1 Projecteur Découpe
2 Projecteurs Découpes
2 Néons violets + 1 Néon blanc

VIDEO

1 Vidéo projecteur Epson - EB S39
1 Cable HDMI
3 Cables VGA

GRADIN

1 Gradin fixe
PMR 1 Place

MATÉRIEL SCÉNIQUE

8 Praticables L1m x l2m
7 Pendrillons L2m x l3m
1 Pendrillon L1m x l2m
1 Frise

PLATEAU :

Ouverture pendrillonage - Allemande 6 mètres
Ouverture sans pendrillonage : Profondeur (depuis le nez de scène) 8 mètres
Hauteur sous-perches 2 mètres au plus bas - 3 mètres au plus haut
(Le toit du Théâtre du Présent est en pente.)

AUTRE : 1 Echelle



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PLAN DU THEATRE
au 1^{er} janvier 2023 :

